48e ANNÉE. — N° 16.819
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

SAMEDI 20 JUILLET 1918
SAINTE MARGUERITE
SOLEIL : lever 5h35 ; coucher 8h41
LUNE : pleine le 23 ; D. Q. le 30

LA RIPOSTE DU GÉNÉRAL MANGIN

Les franco-américains avancent sur 45 kilomètres de front et sur 7 kilomètres de profondeur

PLUSIEURS MILLIERS DE PRISONNIERS ALLEMANDS

Paris, 19 juillet. — Dans sa précision particulièrement claire, le Communiqué du 18 juillet, 23 heures, expose d'une façon parfaite l'importance et les premiers résultats de la contre-offensive déclanchée par nous le matin même. Cette habile manœuvre, si ardemment désirée par tous ceux qui s'intéressent aux choses militaires, a été exécutée à l'heure opportune et là où il était tout indiqué de la faire.

Par son offensive commencée le 15 juillet, l'ennemi voulait nous rejeter sur la Marne à hauteur de Châlons, puis nous refouler entre la Marne et la Seine. Arrêté net dans sa marche sur Châlons, il réussit à franchir la Marne à hauteur de Dormans. Exploitant aussitôt ce succès, il élargit sa tête de pont, la couvrit par la prise des hauteurs qui dominent la vallée de la Marne au sud, puis porta tous ses efforts contre la montagne de Reims, qu'il attaqua par l'ouest. Cette menace de débordement de Reims par le sud et d'Epernay par le nord devenait très sérieuse et nous commandait de faire sans désemparer une puissante diversion pour soulager nos forces très fortement attaquées sur le front Reims-Epernay.

Fort judicieusement notre haut commandement décida d'attaquer l'armée von Bœhm, qui couvre entre l'Aisne et la Marne le flanc droit du dispositif de l'ennemi. C'était le moyen de prendre à revers les troupes allemandes échelonnées sur la Marne et à l'ouest de la montagne de Reims.

En conséquence, le 18 juillet, à quatre heures trente du matin, après une très courte préparation d'artillerie, l'armée du général Mangin, appuyée à sa droite par la gauche de l'armée Degoutte et par des divisions américaines, s'élança sur un front de 45 kilomètres à l'attaque des positions allemandes, surprit en plusieurs points les troupes ennemies et progressa rapidement, surtout à sa gauche. De ce côté nos troupes atteignirent les plateaux qui dominent Soissons au sud-ouest, c'est-à-dire à 7 ou 8 kilomètres de leur point de départ. Plus au sud, notre avance fut seulement de 2 ou 3 kilomètres.

Le commandement allemand, qui ne s'attendait pas à cette attaque, jette sur la ligne de feu, dès qu'il peut s'y reconnaître, toutes les divisions de réserve qu'il a sous la main et en engage même sans leur artillerie. A partir de ce moment les combats deviennent très violents et l'ennemi oppose la plus énergique résistance. Quoi qu'il en soit, notre succès est très grand et s'atteste par le nombre des villages reconquis, des prisonniers faits et par l'importance du butin saisi.

Si ce succès continue, il peut avoir pour nous de très importants résultats. Et maintenant que va faire l'ennemi ? Va-t-il abandonner l'attaque sur Epernay et même effectuer un certain repli entre l'Aisne et la Marne ? Va-t-il continuer la lutte sur le même terrain en faisant intervenir de nouvelles réserves, ou nous fera-t-il attaquer sur un autre point par Ruprecht de Bavière ? En tout cas, il est à un tournant de la guerre où l'immobilité ne lui est pas permise.

Hier, dans la soirée, notre contre-offensive a continué à avancer entre l'Aisne et la Marne, malgré la résistance de l'ennemi qui, ainsi qu'il fallait s'y attendre, continue à amener de nouvelles réserves. La bataille a repris ce matin avec acharnement et se poursuit favorablement pour nous.

Au sud de la Marne, nous avons repris Montvoisin. Au nord de la rivière, nous avons progressé dans le bois du Roi et dans les bois de Courton, et les Italiens ont avancé dans la région de Bouilly.

Dans toutes ces opérations nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers.

Général MARABAIL.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 18 juillet (23 heures)

Après avoir brisé l'offensive allemande SUR LES FRONTS DE CHAMPAGNE ET DE LA MONTAGNE DE REIMS, dans les journées des 15, 16 et 17 juillet, les troupes françaises, en union avec les forces américaines, se sont portées, le 18, à l'attaque des positions allemandes, ENTRE L'AISNE ET LA MARNE, sur une étendue de quarante-cinq kilomètres.

Partant du front AMBLENY-LONGPONT-TROESNES-BOURESCHES, nous avons réalisé une avance importante dans les lignes ennemies.

Nous avons atteint les plateaux qui dominent SOISSONS au sud-ouest, et la région de CHAUDUN, entre VILLERS-HELONG et NOROY-SUR-OURCQ. De violents combats sont en cours au sud de l'OURCQ.

Nos troupes ont dépassé la ligne générale MARIZY-SAINTE-GENEVIEVE-HAUTEVESNES-BELLEAU.

Plus de vingt villages ont été repris par l'admirable élan des troupes franco-américaines.

Plusieurs milliers de prisonniers et un important butin sont entre nos mains.

Aucun événement important sur les autres parties du front.

Du 19 Juillet (14 heures)

Entre l'AISNE et la MARNE, nos troupes, surmontant la résistance de l'ennemi, qui a amené de nouvelles réserves, ont réalisé hier, en fin de journée, une avance sensible et accru le chiffre de leurs prisonniers. La bataille se poursuit avec acharnement.

Sur le front à l'OUEST DE REIMS, nos troupes ont mené hier de vives attaques.

Au SUD DE LA MARNE, nous avons repris MONTVOISIN et rejeté l'ennemi aux lisières est d'ŒUILLY.

Au nord de la rivière, nous avons réalisé des progrès dans le BOIS DU ROI ainsi que dans le BOIS DE COURTON, entre LA PATERNE et POURCY, et porté nos lignes à un kilomètre en avant.

Plus au nord, les Italiens ont enlevé le MOULIN DE L'ARDRE et conquis du terrain dans la région de BOUILLY.

Au cours de ces actions, nous avons capturé quatre canons et trente mitrailleuses, et fait quatre cents prisonniers.

Entre MONTDIDIER et NOYON, ainsi qu'en WOËVRE, des coups de main sur les lignes ennemies nous ont permis de ramener une centaine de prisonniers.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 18 juillet (soir)

Cette après-midi, des troupes du Yorkshire ont exécuté un raid heureux au sud-est de ROBECQ et ont fait trente prisonniers.

En dehors de l'activité réciproque des deux artilleries dans divers secteurs, il n'y a rien d'autre à signaler sur le front britannique.

Du 19 juillet (après-midi)

Pendant la nuit, des raids ennemis ont été repoussés dans les secteurs de VILLERS-BRETONNEUX et de MORLANCOURT.

Nous avons exécuté des coups de main heureux aux environs de BUCQUOY, de WILLERVAL et de LOCRE et fait quelques prisonniers.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 18 juillet (21 heures)

Entre l'Aisne et la Marne, nos troupes, en étroite union avec les forces françaises, ont attaqué les positions de l'ennemi et pénétré dans les lignes sur une profondeur de plusieurs milles.

Nous avons capturé un grand nombre de prisonniers et de canons.

Les Boches surpris

Front français, 18 juillet. — Les Allemands viennent à leur tour d'éprouver les effets de la surprise et d'en subir les conséquences. Ce matin, aux premières lueurs du jour, exactement à 4 h. 35, les troupes françaises et américaines, sur un front d'une quarantaine de kilomètres, allant de Fontenoy, sur la route de Soissons à Compiègne, jusqu'aux environs de Château-Thierry, s'élançaient à l'assaut des lignes allemandes. La surprise a été si complète, que des soldats et des officiers ont été pris en plein sommeil. Un groupe d'Allemands a été surpris pendant qu'il s'employait dans les champs à couper du seigle. Quelques prisonniers faits les jours précédents au cours d'un coup de main ont déclaré que leurs officiers leur avaient affirmé qu'ils n'avaient absolument rien à craindre, attendu que les Français étaient hors d'état de tenter la moindre offensive avant longtemps.

On comprend donc combien les Allemands s'attendaient peu à notre attaque; certaines divisions ennemies opéraient même leurs relèves. Notre attaque a été puissamment soutenue par les chars d'assaut que nous avions pu amener en plein orage à proximité du terrain de combat. Cette circonstance a contribué à ne point donner l'éveil à l'adversaire.

La réaction de l'artillerie ennemie a été assez faible, et les troupes franco-américaines, animées d'un superbe élan, ont pu rapidement atteindre tous leurs premiers objectifs, bousculant l'ennemi et s'emparant de ses positions.

A Courchamp, nous nous sommes heurtés à une résistance opiniâtre, que nous avons brisée, néanmoins, en capturant de nombreuses mitrailleuses et canons. Suivant l'appréciation d'un de leurs principaux chefs, les troupes alliées ont attaqué avec une très grande énergie, et leur allure a été merveilleuse. On cite le cas d'un bataillon qui, sous le feu de l'ennemi, a franchi la Savières en chantant, ayant de l'eau au-dessus de la ceinture.

Le concours de l'aviation a été des plus actifs, signalant les positions ennemies et bombardant les points de concentration. C'est ainsi même que trois trains bondés de troupes allemandes et accourant en renfort ont été arrêtés, mitraillés et bombardés.

Les prisonniers faits au cours de notre avance ne sont pas encore dénombrés; ils manifestent tous une surprise considérable en apprenant qu'il y a déjà plus d'un million d'Américains en France. On leur avait affirmé, disent-ils, que le concours américain n'était qu'un gigantesque bluff, et que c'est à peine si quelques unités insignifiantes pourraient être mises en ligne.

L'attaque des Américains

Front américain, 19 juillet. — Quand les Américains à 4 h. 45, hier matin, s'élancèrent à l'attaque dans le secteur de Soissons, ils étaient appuyés par un certain nombre de tanks britanniques. Ils atteignirent rapidement leurs objectifs et poussèrent en avant. L'ennemi offrit tout d'abord quelque résistance, mais bientôt il abandonna mitrailleuses, équipements et tout ce qui pouvait l'embarrasser dans sa fuite. Les cris de : « Kamerad ! » saluaient les Américains victorieux qui, atteignant leurs objectifs une heure plus tôt qu'on ne l'avait prévu, combattirent avec une résolution et une ardeur merveilleuses.

Au sud, près de Château-Thierry, Torcy fut pris en 14 minutes; Belleau tomba aux mains des Américains à 8 h. 30, Givry aussi. La cote 172, au coude du saillant en avant de Torcy, fut également prise par les troupes américaines.

Jamais dans cette guerre les troupes des Etats-Unis n'ont combattu avec autant d'acharnement. Les hommes ont avancé si rapidement, que les cuistots s'en sont plaints. « Ils avancent si vite, dit l'un d'eux, que nous ne pouvons pas les suivre. Nous avons couru après eux toute la journée. »

Après avoir passé les troisièmes objectifs le matin, les Franco-Américains au sud de Soissons déclanchèrent une deuxième attaque; ils avancèrent avec une telle rapidité que la cavalerie put entrer en jeu en fin de l'après-midi. Tous les états-majors étaient établis le soir dans les territoires conquis le matin.

Les troupes américaines reçurent les plus chaleureux remerciments du commandement français.

L'attaque de l'après-midi fut plus brillante encore que l'attaque du matin. A un certain moment, les Allemands essayèrent de résister. Les Américains se précipitèrent sur eux à coups de revolver, de fusil et de baïonnette.

L'impression à Paris

Paris, 19 juillet. — Nombreux furent ceux qui, dès l'après-midi, connurent la grande et bonne nouvelle de l'offensive des troupes franco-américaines, que leur avaient apprise quelques initiés. Tout de suite elle se répandit avec rapidité et de manière scrupuleusement exacte. Des gens passaient, l'air joyeux, et à la moindre question contaient ce qu'ils savaient; et c'étaient des exclamations de joie. Des patrons de cafés, mis au courant par des clients, offraient une tournée générale. Des soldats alliés se livraient à leur tour à des démonstrations joyeuses. Une jeune femme qui venait de renseigner deux Américains leur cria en guise d'adieu :

« — Qu'est-ce qu'ils prendront quand vous serez tous là !

» — Oh ! je crois qu'ils prennent déjà, » fit le Yank modeste avec conviction.

La répercussion en Suisse

Zurich, 19 juillet. — La nouvelle de la victoire française s'est répandue dans toute la Suisse avec une rapidité foudroyante. L'émotion est énorme. Les journaux à la solde de l'Allemagne et ceux qui sont germanophiles par tradition, sont atterrés. Dans la Suisse romande, l'enthousiasme est indescriptible.

Aux Etats-Unis

New-York, 19 juillet. — M. Hyland, maire de New-York, a fait sonner les cloches de l'hôtel de ville pendant un quart d'heure pour célébrer la victorieuse avance des alliés. A la Bourse, on a accueilli avec enthousiasme les nouvelles du front. Le marché s'est montré très soutenu et a fini en hausse très marquée, certaines valeurs gagnant de 2 à 5 points; ce qui est la plus forte hausse constatée depuis de nombreuses semaines.

Le public suit avec fièvre et passion la seconde bataille de la Marne. Une grande fierté règne partout, causée par la magnifique attitude des contingents américains sur le champ de bataille. Mais il n'y a aucune jactance et de nombreux journaux rendent hommage, non seulement à Pershing mais aussi à Foch, des succès américains, disant que c'est à sa haute direction, à sa façon de disposer et d'amalgamer les troupes alliées, que sont dus ces succès.

Dans Vall-Street, les affaires ont été interrompues, et les agents de change entouraient les remisiers qui apportaient des nouvelles.

La nouvelle des résultats obtenus par l'offensive franco-américaine cause un grand enthousiasme dans tous les Etats-Unis. Un grand nombre de personnes, rassemblées devant les bulletins publiés par les journaux, ont poussé des hourras et arraché les journaux dans les rues dès leur sortie des imprimeries.

La joie en Angleterre

Londres, 19 juillet. — C'est avec enthousiasme qu'est accueillie, aussi bien dans la presse que dans le grand public, la nouvelle de la contre-attaque déclanchée entre Soissons et Château-Thierry. Les critiques militaires y voient un coup de maître de Foch, qui, en frappant l'ennemi à l'un de ses points vulnérables, risque d'arrêter la pression allemande dans la direction d'Epernay. Elle montre une fois de plus, disent-ils, non seulement aux Allemands, qui les croyaient épuisés, mais au monde, quel ressort, quelle vitalité il y a chez les Français qui, après avoir accompli des prodiges de résistance, sont encore capables de s'élancer à l'assaut avec un si admirable élan. Elle justifie enfin la confiance mise dans le haut commandement qui, après avoir obtenu depuis lundi le maximum de résultats avec le minimum de pertes, a su choisir le moment et le lieu propices pour une initiative qui peut réduire à néant les gains ennemis des derniers jours et mettre dans le plus grand danger ses lignes de communication.

La France, ajoute-t-on, peut être fière de ses soldats et de leurs deux grands chefs, Foch et Pétain; ils sont dignes les uns des autres. On les juge tels en Angleterre.

Appréciations anglaises

Londres, 19 juillet. — Du « Times » : « Foch a transformé le sens de la bataille. Quelles que soient les conséquences de cette journée, elle fut la meilleure que les alliés aient eue depuis longtemps. »

Du « Daily Telegraph » : « Foch, en quelques heures, a accompli une avance plus profonde et plus étendue que l'ennemi n'en a fait en trois jours d'efforts coûteux et désespérés. »

Dans le « Daily Chronicle », le général Maurice écrit : « Hindenburg estima l'armée américaine au-dessous de sa valeur, comme un de ses prédécesseurs avait mésestimé l'armée anglaise. Il supporte les conséquences de son erreur. »

Le « Daily News », sous le titre « La double victoire », dit : « Aucun événement ne nous a inspiré autant de confiance que la double opération, défense et offensive, exécutée par les Français et les Américains. »

Le « Daily Mail » écrit : « Cet exploit montre les hautes qualités du général Foch. Il est caractéristique de sa doctrine et a été exécuté par d'admirables combattants. »

Le colonel Repington écrit dans la « Morning Post » : « Le général Foch est passé maître dans une riposte de ce genre. Il a montré qu'il est aujourd'hui le même homme qui triompha aux marais de Saint-Gond et, sur l'Yser. »

Ce croquis, fait d'après le Communiqué de jeudi, 23 heures, permet de mesurer l'avance du général Mangin. La double ligne marque les positions de départ, et la grosse ligne noire, les positions atteintes.

Comment les Allemands avouent

Zurich, 19 juillet. — Le service de propagande allemand lance de Berlin la nouvelle suivante dont l'extravagance se passe de commentaires :

« D'après une information de la presse, le Communiqué officiel français du front occidental, qui devait arriver le 17 juillet à douze heures, n'était pas parvenu à Paris. La cause en est due au bombardement de Paris par les canons allemands à longue portée et à une interruption du télégraphe. C'est aussi ce qui a causé l'interruption des communications télégraphiques entre Genève et Paris. »

N. B. — Ce qui a interrompu les communications, ce sont tout simplement des orages d'une violence extrême, comme on a pu s'en apercevoir dans notre région.

Berne, 19 juillet. — Le Communiqué allemand de l'après-midi du 18 ne faisait aucune allusion à l'attaque française lancée dans la matinée de jeudi entre Soissons et Château-Thierry. Le bulletin du soir n'a pu imiter cette discrétion. L'ennemi est obligé d'enregistrer son recul. Il le fait d'ailleurs avec beaucoup de sobriété.

« Entre l'Aisne et la Marne, dit-il, les Français ont attaqué avec des forces importantes et des chars d'assaut. Ils ont gagné quelque terrain. Les réserves que nous tenions prêtes sont intervenues dans le combat. »

CONSEIL DES MINISTRES

Les sanctions pour l'échec du 27 mai

Paris, 19 juillet. — Au conseil des ministres tenu ce matin, le président du conseil a fait connaître les mesures disciplinaires déjà prises à raison des opérations militaires du 27 mai et les moyens par lesquels il se propose de compléter l'enquête.

Le conseil a ensuite commencé l'examen du projet concernant la modification du Code de justice militaire. Cet examen sera poursuivi mardi prochain.

Ce que les États-Unis ont fait pour ravitailler les alliés

Washington, 19 juillet. — M. Hoover, contrôleur général aux vivres, passant en revue dans une lettre au président Wilson les travaux du ravitaillement au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin, a déclaré que les Etats-Unis ont envoyé pour environ 8 milliards de vivres à destination des armées et des populations civiles alliées, de la Belgique, de la Croix-Rouge et des forces américaines.

M. Hoover estime que 10 millions de boisseaux de blé se trouvent actuellement dans les ports à destination de l'Europe. Il mentionne le fait qu'alors que le surplus américain était plus qu'épuisé, lorsque les alliés réclamèrent d'urgence 75 millions de boisseaux de plus au début de l'année, 85 millions ont été expédiés ou embarqués depuis lors, et ces expéditions représentent par conséquent des économies faites par les Américains sur leur propre pain.

ORI D'ALARME D'UN JOURNAL AUTRICHIEN

Berne, 19 juillet. — L' « Arbeiter Zeitung », organe des socialistes autrichiens, consacre à l'intervention des Américains en France un bref article, dont quelques passages méritent d'être retenus :

« Les Américains transforment la situation dans laquelle se trouve l'Entente d'une manière chaque jour plus visible, non seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue militaire. **Tous les derniers renseignements concordent entre eux. Il n'y a plus de doute à avoir sur le fait qu'un million d'Américains se trouvent aujourd'hui en France. Le génie de l'organisation a obtenu un résultat stupéfiant qui rappelle la création de l'armée britannique.** »

Pour cacher les pertes des sous-marins

Paris, 19 juillet. — Le haut commandement naval allemand s'efforce de cacher l'importance des pertes de sous-marins, et, dans ce but, il a envoyé l'ordre suivant : Dans les avis de mort concernant les membres des équipages de sous-marins, il ne devra jamais être déclaré que la personne décédée faisait partie du personnel d'un sous-marin, à moins que n'ait été officiellement annoncée la perte du sous-marin lui-même.

Cette mesure prouve bien que le nombre des sous-marins allemands perdus atteint un chiffre important.

LA GUERRE AÉRIENNE

Nos aviateurs détruisent les ponts de la Marne

Les arrières de l'ennemi mitraillés et bombardés

50 BOCHES ABATTUS EN DEUX JOURS

Paris, 18 juillet (officiel). — Notre aviation a continué à jouer brillamment son rôle dans la bataille, pendant les journées du 16 et du 17 juillet.

Le 16, nos équipages de bombardement n'ont cessé d'attaquer les ponts de la Marne et de gêner le passage des troupes ennemies. Celles-ci, attaquées à la mitrailleuse et à la bombe, au moment où elles débouchaient sur les rives nord et sud, ont subi des pertes sérieuses et ont dû se disperser plusieurs fois.

Le pont jeté par l'ennemi en face de Dormans, copieusement arrosé de projectiles, s'est effondré. Les convois qui le traversaient se sont engloutis dans la rivière.

Nos bombardiers ont effectué également des expéditions sur les cantonnements, gares, dépôts de munitions et lieux de rassemblement sur l'arrière-front ennemi.

Vingt et une tonnes d'explosifs ont été lancées de jour et quatorze au cours de la nuit. On a pu constater d'importants dégâts et une violente explosion à la gare de Maison-Bleue; des incendies dans les gares de Coucy-les-Etapes et de Bazoches.

Nos avions, avec leur mordant habituel, ont livré de nombreux combats au-dessus des lignes ennemies. Vingt-neuf appareils allemands ont été abattus ou mis hors de combat, et cinq ballons captifs incendiés.

Le 17, en dépit du vent violent et des averses torrentielles, nos équipages ont pris l'air et obtenu de bons résultats. Douze avions allemands ont été abattus et quatre ballons captifs détruits.

Au cours d'attaques sur les passages de la Marne, 5,600 kilos d'explosifs ont été utilisés.

Onze tonnes et demie de bombes sur les dépôts de munitions et les voies ferrées de l'ennemi

Londres, 18 juillet (officiel). — Au début de la journée du 17 juillet, le temps a été couvert, mais il s'est amélioré ensuite, permettant à nos aviateurs d'accomplir un travail important de reconnaissances, de photographies et de réglages d'artillerie.

Onze tonnes et demie de bombes ont été jetées, pendant le jour, sur les dépôts de munitions ennemis; les voies ferrées et les usines « Brugeoise ». Nous n'avons rencontré relativement que peu d'appareils ennemis. Nous en avons abattu trois et descendu un hors de contrôle.

Nous avons perdu une de nos machines.

Nous avons également descendu en flammes six ballons ennemis.

De violents orages ont empêché nos appareils d'exécuter des bombardements de nuit.

Bombardement d'Hagondange, de Bourbach et de Thionville

Communiqué des forces aériennes indépendantes

Londres, 18 juillet (officiel). — Pendant la nuit du 16 au 17 juillet, nous avons bombardé les usines d'Hagondange et de Bourbach. Nous avons constaté de bons résultats et avons causé des dommages appréciables.

Nous avons bombardé également avec succès un aérodrome ennemi. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Le 17 juillet, nous avons attaqué avec succès la gare et les voies de garage de Thionville. Tous nos appareils sont rentrés intacts.

Bombardement des bases navales autrichiennes de l'Adriatique

Rome, 19 juillet (officiel). — Une nombreuse escadrille d'hydravions italiens a bombardé ce matin les ouvrages militaires d'Antivari et les navires qui y sont mouillés. Hardiment, les aviateurs sont descendus très bas sur la côte et ont obtenu des résultats remarquables, provoquant des dégâts sérieux, qu'ils ont pu constater eux-mêmes. Malgré le feu antiaérien, ils sont tous rentrés indemnes à leur base.

De son côté, l'aviation navale britannique contribue efficacement à maintenir actives dans l'Adriatique les attaques aériennes contre les bases navales ennemies. Dans la journée d'hier, pendant que les Italiens accomplissaient leur mission sur Pola et l'île de Lagosta, une escadrille britannique a bombardé avec d'heureux résultats les ouvrages militaires de Cattaro. Elle a mené à bien sa mission, en dépit d'une contre-attaque des avions ennemis, qui avaient pris l'air pour lui donner la chasse, et qu'elle a repoussés énergiquement. Les aviateurs britanniques sont tous rentrés indemnes à leur base.

Contre-torpilleurs allemands bombardés par avions

Londres, 19 juillet (officiel). — Pendant la période du 11 au 17 juillet, nos formations aériennes attachées à la flotte ont trouvé plusieurs occasions de bombarder des contre-torpilleurs ennemis au large des côtes des Flandres. Elles ont obtenu plusieurs coups directs contre de grands contre-torpilleurs, elles ont également attaqué des contre-torpilleurs avec des mitrailleuses.

Nos escadrilles ont grandement entravé la tentative de l'ennemi pour sauver l'épave du contre-torpilleur récemment coulé par les avions britanniques.

Deux de nos hydravions contre le sous-marin " U-39 "

LE PIRATE VAINCU SE REFUGIE EN ESPAGNE

Paris, 19 juillet. — Dans la nuit du 17 au 18 mai, un des centres d'aviation maritime d'Algérie recevait les appels d'un convoi attaqué par un sous-marin. Malgré des averses très violentes, deux hydravions se mirent en route. Ils aperçurent le sous-marin en surface. Les hydravions engagent le combat; ils se trouvent heureusement masqués par des nuages et sous le vent du sous-marin, qui ne les voit et ne les entend que trop tard. Il n'a pas le temps de plonger complètement. Déjà l'appareil monté par le chef de section, l'enseigne Leray, et par son observateur, le quartier-maître Baconin, se précipite à l'attaque et le bombarde. L'autre appareil lance aussi ses projectiles dans de bonnes conditions. L'avant du sous-marin émerge de trois à quatre mètres, tandis que l'arrière reste sous l'eau; la coque s'incline sur le côté; on voit une immense tâche noirâtre et de gros bouillonnements d'air.

Croyant son adversaire frappé à mort, l'enseigne de vaisseau Leray descendait vers la mer pour identifier quelques débris, quand le sous-marin réussit à se mettre en flottaison normale. L'équipage monte sur le pont; la plupart des hommes sont dévêtus; les canonniers courent à leur pièce et ouvrent le feu sur les hydravions. Ceux-ci n'ont plus de bombes et leur provision d'essence s'épuise. Ils doivent donc rallier la côte, après quatre heures de vol en haute mer et par un temps très dur.

Il ne faut pas en rester là cependant, et une nouvelle section se porte sur les lieux du combat, encore marqués par de larges zébrures d'huile et de mazout. Le sous-marin est toujours en surface; mais il a vu venir son ennemi aérien et le mitraille tout en décrivant des zig-zags pour l'empêcher de viser. Les hydravions n'en réussissent pas moins à jeter leurs bombes avec assez de précision; mais ils ne constatent pas de nouveaux résultats. Néanmoins, la journée avait été féconde, puisque le sous-marin avarié, « l'U.-39 », put seulement se traîner jusqu'à Carthagène pour s'y faire réparer et interner.

L'enseigne de vaisseau de 2e classe Leray a reçu la croix de la Légion d'honneur, et le quartier-maître mécanicien Baconin, la médaille militaire. Tous deux sont cités à l'ordre de l'armée. Plusieurs autres marins-aviateurs des patrouilles aériennes d'Algérie ont obtenu la croix de guerre.

UNE ALERTE

Tentative manquée vers Paris

Paris, 19 juillet (officiel). — **La nuit dernière, quelques avions ennemis se sont dirigés vers la région parisienne. Les moyens de défense ont été mis en action. Nos batteries ont ouvert le feu.**

L'alerte, donnée à 23 h. 58, a pris fin à minuit 40.

Un raid allemand sur l'Angleterre

Londres, 19 juillet. — Des avions allemands ont survolé tard, cette après-midi, une ville de la côte sud-est, qui a déjà subi de nombreux bombardements, et ont lancé plusieurs bombes. Accueillis par la vive canonnade des pièces spéciales, ils ont viré rapidement de bord et sont repartis au-dessus de la mer.

Front de Salonique

Salonique, 17 juillet.

Sur la STRUMA, rencontres de patrouilles au cours desquelles les troupes helléniques ont fait quelques prisonniers.

En ALBANIE, nos troupes ont poussé des éléments avancés sur la crête du CORA TOP AU COL DE LUNGA.

Les aviations alliées ont bombardé les aérodromes de HUDOVO et de KANATLARI.

Au cours de combats aériens, un avion ennemi a été abattu, deux autres ont été contraints d'atterrir.

La retraite autrichienne est une débâcle

Athènes, 19 juillet. — La retraite autrichienne se poursuit vers Durazzo dans des conditions de plus en plus difficiles. Les troupes sont harassées de fatigue et laissent de nombreux traînards en chemin, ainsi que du matériel en grande quantité. De plus, les irréguliers albanais, qui avaient été armés par les Autrichiens au moment de l'avance vers l'Epire du nord, se sont retournés en masse contre leurs anciens amis et massacrent sans pitié tous les Autrichiens blessés ou transfuges qu'ils rencontrent. Les troupes autrichiennes en retraite sont harcelées au passage des défilés et des rivières par les Albanais.

Sur le Front italien

Les Autrichiens se renforcent

Rome, 19 juillet. — De nouveaux changements sont signalés dans les troupes ennemies du front italien. Nombre de régiments hongrois ont été retirés et remplacés par des régiments de race slave, roumaine ou allemande et bosniaque. Des régiments qui jusque-là étaient restés à Belgrade ont été récemment envoyés sur la basse Piave. Tous les bataillons tyroliens casernés dans l'intérieur de l'empire auraient été expédiés sur le front alpin.

On ne signale encore la présence d'aucun effectif allemand, mais par contre on a constaté l'arrivée des premières unités reconstituées avec l'appoint des prisonniers autrichiens retour de Russie. On constate la présence d'un plus grand nombre d'avions ennemis sur le front.

La récompense des destructeurs du dreadnought autrichien

Rome, 19 juillet. — La somme de un million de francs sera répartie entre le capitaine Rizzo et l'équipage du destroyer qui a coulé dans l'Adriatique le cuirassé autrichien « Szvent-Izvan ».

Les événements de Russie

LES PAYSANS UKRANIENS SE DRESSENT CONTRE L'ALLEMAGNE

Genève, 19 juillet. — Le Congrès des paysans ukraniens, où tous les partis étaient représentés, a voté, à l'unanimité, la résolution suivante :

« Les paysans ukraniens refusent de reconnaître comme légal le gouvernement de Skoropadsky. Ils s'opposeront de toutes leurs forces à l'ordre de mobilisation promulgué par ce gouvernement. Au cas où commenceraient des hostilités contre les Allemands et leurs satellites Skoropadsky et consorts, ils soutiendront la lutte en propageant l'idée révolutionnaire dans les masses populaires. Le seul gouvernement qu'ils reconnaîtront est celui des Soviets de l'Ukraine. »

LES BOLCHEVIKS NE VEULENT PAS DE TROUPES ALLEMANDES A MOSCOU

Stockholm, 19 juillet. — Le gouvernement russe a reçu du gouvernement de Berlin une demande tendant à l'envoi d'un bataillon allemand à Moscou pour assurer la garde de l'ambassade d'Allemagne. Les Allemands soulignent qu'ils n'ont pas l'intention d'occuper Moscou. Le gouvernement russe a répondu qu'il avait pris ses dispositions pour assurer de façon efficace la protection de l'ambassade et du consulat par ses propres troupes, et qu'en aucun cas il ne saurait permettre la présence d'un détachement militaire étranger à Moscou.

LA NOUVELLE OFFENSIVE DE SEMENOFF EN SIBÉRIE

Tien-Tsin, 19 juillet. — Les troupes du colonel Semenoff ont repris leur offensive, et de violents combats se livrent.

LES TCHECO-SLOVAQUES SERAIENT BIENTOT AIDES

Tokio, 13 juillet (retardée). — On apprend de bonne source que les Tchèques, moralement soutenus par les alliés et les Américains, recevront bientôt très probablement l'assistance matérielle du Japon et de l'Amérique. Le gouvernement japonais consulte en ce moment la commission diplomatique spéciale et les généraux avant de prendre une décision définitive.

Nota. — Cette nouvelle, venant après l'annonce d'importants conseils de guerre tenus à Tokio, montre que le Japon, en plein accord avec le président Wilson, a pris la résolution de soutenir les troupes et les partis qui combattent en Russie pour la cause des alliés.

Les nombreux et émouvants appels parvenus à Tokio et à Washington dans les derniers jours de toutes les parties de la Russie laissaient prévoir l'imminence de ce secours. Il permettra aux Tchèques et aux Sibériens, leurs alliés naturels, de faire face aux entreprises que les bolcheviks essaient de réaliser contre eux avec l'aide des prisonniers ennemis.

M. MALVY devant la Haute-Cour

Cinquième audience

L'INTERROGATOIRE DE L'ANCIEN MINISTRE

Paris, 19 juillet. — Public restreint au début. Tous les sénateurs répondent à l'appel de leur nom. L'interrogatoire de M. Malvy continue. Le président lui demande de s'expliquer sur la suppression du deuxième bureau du gouvernement militaire de Paris.

M. Malvy prétend n'avoir été en la circonstance que l'exécuteur de la décision du gouvernement lorsque le gouvernement décida de supprimer le deuxième bureau qui fut remplacé par un bureau central de renseignements. Il explique ensuite l'affaire du permis de séjour de l'Autrichienne Kovacs et pourquoi cette femme ne fut pas envoyée dans un camp de concentration. Sur ces deux affaires, du reste, on entendra des témoins, notamment le général Clergerie.

On aborde alors l'affaire Lipscher, un autre Autrichien. Cette affaire est une des plus sérieuses de l'accusation. Le nom de M. Caillaux y est souvent mêlé par M. Malvy lui-même.

Le président Dubost pose ainsi la question :

« Une correspondance entre agents de l'ennemi et un personnage politique est saisie. Vous vous bornez à prévenir ce personnage de ne pas se compromettre avec la femme Duverger. Des manœuvres ont lieu pour arrêter l'affaire. Les avez-vous connues ? »

M. Malvy : Un jour, je suis averti que la maîtresse d'un Autrichien rôde autour de M. Caillaux. Je lui dis : « Méfiez-vous de cette personne suspecte; n'entrez pas en relations avec elle. » Je n'ai pas fait autre chose.

Le président : Vous avez insisté pour obtenir le déplacement du général Clergerie, chef du deuxième bureau au gouvernement militaire de Paris, espionnage.

M. Malvy : Le ministre de la guerre lui a donné une affectation qu'il a jugé bonne. (Mouvement.)

Le président : Est-il vrai qu'en recevant une lettre du général Nivelle se plaignant de la propagande pacifiste aux armées, vous vous seriez écrié : « C'est un coup de poignard dans le dos ! » ?

M. Malvy nie.

Le président : Voulez-vous vous expliquer sur l'affaire du « Cassini » ?

M. Malvy : En octobre 1916, l'autorité maritime de Toulon avait appris que des marins du « Cassini » s'étaient concertés pour fomenter une révolte à des perquisitions à la Bourse du travail de Paris.

Le préfet de police écrivit de laisser agir la justice militaire. L'autorité maritime de Toulon avait les pouvoirs judiciaires, elle pouvait en user, elle en usa, elle fit perquisitionner rue de la Grange-aux-Belles, au comité de la C. G. T., et ne trouva rien. Deux des accusés du « Cassini » furent acquittés, le troisième fut condamné avec des circonstances atténuantes. Telle est toute l'affaire.

M. A. Dubost : Avant de terminer cet interrogatoire, je tiens à déclarer que l'information n'a fait découvrir aucun intérêt pécuniaire à votre conduite. Avez-vous quelque chose à ajouter.

M. Malvy : L'accusation précise de nombreux points. Je tiens à répondre à tous si les membres de la Cour me le permettent.

« Oui, parlez ! parlez ! »

L'ancien ministre prend parmi les nombreux dossiers très épais qui sont devant lui une première chemise. Elle renferme les pièces relatives à l'application du carnet B.

Passant à la question du carnet B, M. Malvy, avec une vive émotion, rappelle les angoisses de ses collègues dans les derniers jours de juillet 1914 et les causes qui amenèrent le gouvern

M. Malvy devant la Haute-Cour

Fin de l'audience du jeudi 18 juillet 1918

SANS DESEMPARER

La haute cour, réunie en chambre du conseil, a décidé de siéger tous les jours sans interruption jusqu'à la fin du procès.

L'interrogatoire de M. Malvy

A la reprise de l'audience, à deux heures et demie, le greffier procède à l'appel des témoins. Mais beaucoup sont défaillants. Parmi ceux qui ne répondent pas à l'appel de leur nom, on remarque MM. Aristide Briand, Maginot, Béranger, etc.

Les huissiers font entrer treize témoins dans la stalle qui leur est réservée. Parmi eux, on remarque MM. Painlevé, ancien président du conseil; Autrand, préfet de la Seine; Dumas, Mouton, Léon Daudet.

Les huissiers distribuent aux sénateurs le mémoire de M. Malvy. Le président Dubost procède à l'interrogatoire de l'accusé.

M. le Président : Vous avez été ministre de l'intérieur, responsable de la sûreté de l'Etat, recevant les directives du gouvernement, ayant le devoir de le renseigner. Avez-vous rempli complètement ce devoir ?

M. Malvy, d'une voix creuse, répond : J'ai renseigné le gouvernement aussi complètement que possible. On a dit que j'avais pratiqué une politique personnelle. Je m'élève de toutes mes forces contre cette assertion. Mes collègues du gouvernement en témoigneront. Je n'ai pas rendu compte, naturellement, de tous les détails. Nous avons eu à organiser une surveillance extraordinaire, dans des conditions très difficiles, avec un personnel réduit. Il fallut assurer la garde des frontières, de toutes les usines. Des milliers de dossiers sont passés dans mes services. J'ai expulsé 7,000 étrangers; je n'ai pas porté tous les dossiers au gouvernement. Mais tous les faits importants lui ont été communiqués.

D. — Vous donniez des directives à vos subordonnés. Acceptez-vous la responsabilité de tous leurs actes.

R. — Il n'est pas possible que j'aie connu tous les faits soumis à mes services. J'accepte la responsabilité de tous ces faits, car je couvre mes collaborateurs, qui ont agi suivant mes directives.

D. — Parmi vos collaborateurs était M. Leymarie. Avait-il autorité sur les mêmes directives ?

R. — Il jouissait de ma confiance absolue. Il n'est pas douteux que les autres directeurs traitaient certaines questions avec lui.

D. — Vous acceptez la responsabilité de ses actes ?

R. — Je dois cependant parler d'une affaire venue récemment devant le conseil de guerre. Je n'ai pas connu l'incident du chèque; mais j'accepte la responsabilité des actes faits d'après mes directives.

D. — Avez-vous connu la propagande défaitiste ?

R. — J'ai connu le Livre rouge, comme le gouvernement. Je me suis efforcé d'endiguer cette propagande. On a reconnu que mes circulaires étaient excellentes. Mais, dit-on, dans l'exécution tout était autrement. Or, j'ai pratiqué de nombreuses saisies, de nombreuses arrestations. Elles sont relatées dans le mémoire que j'ai fait distribuer; mais j'ai pensé que certaines mesures d'exécution pouvaient être désavantageuses. J'ai rendu compte au gouvernement et au Parlement que je ne croyais pas pouvoir perquisitionner dans certaines Bourses du travail, par crainte des répercussions.

D. — Vous avez donc connu la gravité du péril ? Qu'avez-vous fait pour y porter remède ?

R. — Je crois avoir déjà répondu. J'ai soumis par mon mémoire des exemples de perquisitions et saisies faites sur mes ordres.

D. — Expliquez-vous sur vos relations avec Almereyda et ses amis.

M. Malvy expose qu'il a voulu empêcher son journal, qui était très répandu (sic), de suivre une ligne politique douteuse et que c'est ainsi que, pendant dix-huit mois, il lui versa 1,500 à 2,000 fr. par mois, à condition qu'il aurait une attitude française. Lorsque le « Bonnet Rouge » changea d'attitude, M. Malvy supprima la subvention. Il nie qu'Almereyda ait eu une influence extraordinaire au ministère. L'ancien ministre prétend qu'Almereyda n'intervint qu'en faveur d'un Belge, d'un Brésilien et du syrien Rabat. Il se défend avec véhémence d'avoir eu des relations étroites avec Almereyda. Il prétend même ne l'avoir vu que cinq ou six fois ! Il ajoute que quand il eut des soupçons, il le fit surveiller.

Le président : Avant d'entrer en relations avec Almereyda, connaissiez-vous ses antécédents et son casier judiciaire ?

M. Malvy : Je savais qu'il avait eu des condamnations pour antimilitarisme. (Exclamations et mouvements.)

Le président. Est-ce sur votre ordre et avec votre consentement que le dossier d'Almereyda, demandé par la commission sénatoriale, revint de votre cabinet si allégé que M. Pédes ne voulut pas en prendre charge ?

M. Malvy : C'est la première fois que cette question m'est posée.

Le président. Nous entendrons les témoins. Le président évoquant l'affaire Duval, du « Bonnet Rouge », la saisie du chèque, **M. Malvy** déclare : J'affirme que jamais je n'aurais laissé condamner mon ami et collaborateur Leymarie, si j'avais connu un seul des faits qui l'ont fait arrêter.

Le président. Alors toute la responsabilité est à M. Leymarie.

M. Malvy : Le conseil de guerre a jugé. Je ne puis le juger à mon tour. (Mouvements.)

M. Malvy est prié maintenant de s'expliquer sur le cas de l'anarchiste pacifiste Sébastien Faure. Il convie le préfet de police.

Le président : Vous avez fait brûler des lettres de soldats qui se trouvaient au dossier Sébastien Faure.

M. Malvy. Je n'en avais pas le droit, c'est entendu, mais j'en ai rendu compte au conseil des ministres.

Des murmures assez vifs s'élèvent sur les bancs sénatoriaux. Alors M. Malvy se retourne et s'écrie avec colère :

C'est la continuation d'une interpellation qui m'a déjà été adressée au Sénat. Oui, j'ai rendu compte au conseil des ministres. (Nouvelles exclamations. Bruit.)

M. Malvy reprend avec éclat : J'ai été accusé d'avoir fait une politique personnelle, ignorée de mes collègues. Je n'ai jamais fait de politique personnelle.

Le président : En subventionnant la « Ruche », de Sébastien Faure, vous subventionnez un abominable journal.

M. Malvy : Je ne savais. D'ailleurs, c'était à la censure à surveiller ce journal.

Soudain on voit les sénateurs se pencher les uns vers les autres et se communiquer une nouvelle. Le président est obligé de proposer de suspendre la séance. On entend des applaudissements. C'est l'annonce du succès de notre contre-offensive qui provoqua ce mouvement.

S'expliquant sur le cas de Mauricius, cet individu qui devait aller faire une conférence pacifiste à Bourges, M. Malvy dit que Mauricius était un indicateur de la police. Le procureur de la République à Paris entendit Mauricius, qui nia les propos qu'on lui prêtait. L'affaire fut classée.

Répondant au sujet de l'affaire Cochon, M. Malvy soutient que c'est son ministère qui appela l'attention du ministère de la guerre sur le danger qu'il y avait à maintenir Cochon mobilisé à l'usine Renault.

Le président fait remarquer à M. Malvy qu'il a eu tort de ne pas faire cesser les tracts pacifistes.

M. Malvy répond longuement que, dans certains cas, c'est à la demande de Jouhaux, de la C. G. T. qu'il dut renoncer à faire faire des perquisitions, qui auraient pu amener des agitations chez les syndicalistes minoritaires. Mais d'autres perquisitions eurent lieu sur son ordre.

Le président : Les révolutionnaires étrangers ont fait une propagande audacieuse. Pourquoi tant d'arrêtés d'expulsion ont-ils été suspendus ?

M. Malvy répond qu'il signa l'ordre d'expulser Trotzky le 14 septembre 1915, malgré certaines interventions parlementaires. Trotzky demanda à nouveau un sursis. M. Malvy accorda un mois, après en avoir parlé au président du conseil.

L'ancien ministre parle alors de l'incident Seligmann. En mars 1916, le préfet de la Gironde signale les propos violents de Seligmann. Le 10 mai, nouveau rapport contre lui. Le 18 mai, le préfet demande l'expulsion. Le 29 juillet, nouvelle demande du préfet. Le 10 novembre, expulsion. Le parti socialiste et la Ligue des droits de l'homme à Bordeaux protestent en décembre. M. Buisson m'écrit pour protester. En janvier 1917, intervention du parti socialiste de la Chambre. En avril, M. Longuet, député, me demande de laisser passer Seligmann en Russie. Refus. Le 15 mai, le 8 juin, nouvelles interventions de MM. Hubert-Rouger, député et de ses amis. On a semblé me reprocher d'avoir laissé rentrer en Russie, à cette époque, les fauteurs du maximalisme. Politique personnelle? Non! On a délibéré en conseil des ministres. J'avais reçu M. Isvlosky, m'apportant l'énergique protestation de M. Kerensky. Moi-même j'étais opposé au départ de ces Russes. A ce moment, nos ministres, qui revenaient de Russie, pesèrent pour obtenir ce départ. C'est sur un ordre formel du gouvernement que j'ai fait délivrer les passeports.

Sur la demande de Me Bourdillon, la suite de l'interrogatoire de l'accusé est remise à l'audience de demain, et l'audience est levée.

Le Mémoire de M. Malvy

Le mémoire que M. Malvy a fait distribuer aux membres de la cour de justice comprend 78 pages et se divise en cinq parties, intitulées : L'accusation de trahison; le procès politique et ma collaboration gouvernementale; ma politique d'union sacrée.

Dans la première partie, l'ancien ministre de l'intérieur expose les origines de l'accusation de trahison et constate son écroulement, que proclame, dit-il, le procureur général lui-même.

Dans la seconde partie, il examine notamment les faits énumérés par le réquisitoire en ce qui concerne sa personne privée, sa prétendue politique personnelle, le carnet d'Almereyda et le « Bonnet Rouge », l'affaire du chèque Duval, les affaires Lipscher, Bolo, Cochon.

Dans la troisième partie, il examine les faits de propagande pacifiste, propagande Merrheim, Union des Syndicats du Rhône, qui lui sont plus particulièrement reprochés. Puis, il énumère les mesures qu'il a prises pour combattre cette propagande et indique spécialement son action au cours des grèves de mai à juin. Il entreprend de démontrer l'accord qui a toujours existé, dit-il, entre le ministre de la guerre, le gouvernement, le comité de guerre et lui. Il affirme que s'il y a eu une propagande pacifiste, dont on s'est plu, selon lui, à exagérer l'importance et les effets, il n'est pas possible de dire qu'elle ait été la cause de mutineries militaires.

Dans les pages consacrées à sa politique et à sa collaboration gouvernementale, M. Malvy oppose les paroles du procureur général, disant qu'il a pratiqué une politique personnelle, ignorée de ses collègues, à ce que disent MM. Viviani, Briand, Sembat, Ribot, et il relève que, le 2 septembre 1917, après sa démission, le conseil des ministres, à l'unanimité, a pris la résolution de le remercier et de le féliciter des services qu'il avait rendus pendant trois ans à la défense nationale.

Le dernier chapitre du mémoire, intitulé « Ma Politique sacrée », caractérise brièvement la politique des gouvernements dont M. Malvy a fait partie et qui, selon lui, furent constamment solidaires de son action. M. Malvy constate qu'il a traversé sans incident les heures les plus difficiles, toujours fort de la confiance du monde ouvrier.

« Le Parlement, dit-il, a toujours approuvé cette politique, et s'il l'a approuvée, c'est qu'à bien considérer il lui donnait la supériorité sur l'autre. »

M. Malvy conclut ainsi : « Et vous vous souviendrez que si je suis complice d'une faute contre la patrie, je le suis avec ceux qui ont travaillé comme moi à l'apaisement des impatientes fébrilités et des exaltations chimériques. »

Paris, 18 juillet. — MM. Jacques Dhur et Ceccaldi ont écrit au président Dubost pour demander à être entendus par la cour de justice.

A LA CHAMBRE

Le privilège de la Banque de France

Paris, 18 juillet. — La Chambre continue la discussion du privilège de la Banque de France.

Le socialiste **Barthe** critique les avances à la Russie.

Le **ministre des finances :** Nous ne connaissons pas le gouvernement russe actuel, mais l'Etat russe, qui ne saurait être défaillant. La Société des nations, que nous espérons établir, obligera d'ailleurs chacun à payer ses dettes. (Applaudissements.)

M. Barthe n'excuse d'ailleurs pas les bolchevyks, qui ont ramené leur pays à la barbarie. Cet aveu d'un socialiste est applaudi au centre.

M. Barthe présente un amendement. Mais il est repoussé par 345 voix contre 142.

M. Barthe pose encore une question sur la caisse d'amortissement et le compte de réserve des avances à l'Etat.

Le commissaire du gouvernement : Le compte spécial d'amortissement est alimenté par des ressources acquises à la Banque en vertu des conventions.

Après les explications très brèves du commissaire du gouvernement sur les avances faites à l'Etat russe par la Banque de France, **M. Barthe** demande des précisions sur l'article de la convention visant les dettes des alliés et des neutres.

M. Barthe retire son amendement.

M. Auriol présente un amendement rédigé en séance tendant à modifier le paragraphe 3 de la convention afin de limiter aux seules créances commerciales les opérations de la caisse d'amortissement.

Le gouvernement et la commission repoussent cet amendement.

La prise en considération de l'amendement Auriol est repoussée par 340 voix contre 164.

La suite est renvoyée à mardi.

Séance demain, à trois heures, pour l'interpellation Poncet.

NUITS D'ALERTE à Dunkerque et à Boulogne

A DUNKERQUE

Paris, 18 juillet. — La tempête avait contraint les aviateurs ennemis à nous accorder quelques nuits de répit. Ils ont voulu regagner le temps perdu et, au cours de la nuit de samedi à dimanche, nous avons eu trois alertes d'avions. Elles s'espacèrent à intervalles irréguliers, entre 10 heures 40 et minuit moins le quart.

A plusieurs reprises, nos batteries antiaériennes déclanchèrent d'intenses tirs de barrage. Dimanche matin, on ne signalait que deux bombes, dont une non éclatée. Aucune victime dans la population civile.

A BOULOGNE

Les Boches avaient tenu à anticiper sur la Fête nationale et, dès minuit, retentissaient les signaux d'alerte. A trois reprises différentes, leurs vilains oiseaux, surgis des directions de Saint-Martin, Wimereu et Pont-de-Briques, essayèrent sans succès de franchir les barrages.

Dépités, ils jetèrent leurs bombes dans une petite localité des environs, où, tombant dans les champs, elles ne firent qu'arracher prématurément quelques plants de pommes de terre.

Communiqué italien

Rome, 18 juillet (officiel).

Action normale de l'artillerie et activité ordinaire de nos détachements de reconnaissance.

Dans la nuit du 17 et dans la matinée d'hier les dirigeables de la marine royale et de puissantes escadrilles d'avions de bombardement ont bombardé avec une efficacité qu'on a pu constater les ouvrages militaires de la place maritime de POLA, jetant 8,000 kilos de bombes.

De moins importantes actions de bombardement ont été effectuées dans la nuit précédente sur les points vitaux de l'arrière de l'ennemi.

Trois avions autrichiens ont été abattus au cours de combats aériens.

Dernière Heure

L'OFFENSIVE franco-américaine

Elle continue son développement favorable

Paris, 19 juillet. — La bataille continue. A peine interrompu par la nuit, le mouvement offensif de nos troupes et des divisions américaines a repris ce matin avec une nouvelle vigueur. L'ennemi résiste et amène des renforts, c'était prévu. Il ne pouvait y avoir surprise complète, puisque les Allemands avaient concentré dans la région, en vue de leur offensive en Champagne, la plus grande partie de leurs réserves. Ils ont donc sous la main assez de forces pour étayer leur défensive. C'est justement ce qui confère à l'avance de nos troupes l'indéniable caractère de la victoire.

On remarquera qu'en même temps que nous attaquons de l'Aisne à la Marne, nos soldats, à l'ouest de Reims et au sud de la Marne reprennent à l'ennemi une partie du terrain conquis. C'est la « manœuvre » dans toute son ampleur. Elle permet les plus beaux espoirs.

A la dernière heure, la situation reste bonne. A l'aile gauche, nous sommes aux abords presque immédiats de Soissons. Nous tenons une partie des hauteurs qui commandent la ville.

Le butin en prisonniers et en canons dépasse de loin les chiffres qu'on avait laissé entendre ce matin.

La bataille fait rage

Front français, 19 juillet. — *A midi, la bataille continue avec acharnement sur toute l'étendue du front.*

Les Franco-Américains font avancer des canons chargés sur des camions et qui vont ouvrir le feu dans quelques minutes.

Sur le plateau qui domine Soissons, les Allemands ont contre-attaqué désespérément, mais ils ont été repoussés avec des pertes sanglantes.

La cavalerie française opère sur plusieurs points du front.

L'avance continue, et le chiffre des prisonniers, des canons et du matériel capturés va grandissant. On n'a pu encore dénombrer le butin.

M. Clémenceau visite les généraux vainqueurs

Front français, 19 juillet. — Hier soir, lorsqu'il vit ses troupes couronner les hauteurs qui dominent Soissons au sud-ouest, le général Mangin eut le sourire. M. Clemenceau était là et serra la main du vainqueur. Est-ce le voisinage des Américains qui donna à ce « shake-hand » une force particulière d'émotion, de confiance et d'énergie ! Toujours est-il qu'à son retour du front le président du conseil disait à ses intimes « J'ai serré la main de l'homme le plus heureux du monde. »

M. Clemenceau a également visité, hier, en fin de journée, les divisions de l'armée du général Degoutte, qui, à l'autre aile du champ de bataille, mènent parallèlement le combat avec les divisions du général Mangin.

Les pigeons voyageurs

Front français, 19 juillet. — Le rôle des pigeons voyageurs a été très important dans la bataille de Champagne. Les avant-postes français, souvent coupés du corps principal, n'avaient que ce moyen de communication. Les oiseaux apportaient de fréquents messages tenant l'état-major au courant des mouvements allemands. Une fois, un pigeon apporta la demande d'ouvrir le tir d'artillerie sur une position occupée par les troupes françaises que les Allemands enveloppaient en masses épaisses. Les artilleurs obéirent tirant des salves sur les vagues allemandes avec une précision si merveilleuse qu'ils épargnèrent leurs camarades dont beaucoup purent ensuite se frayer un chemin pour rentrer.

Le joyeux héroïsme

Front français, 19 juillet. — Nos soldats se sont surpassés eux-mêmes. Leur fougue, leur entrain fantastique ont été les facteurs du succès. « Les mots me manquent pour exprimer mon admiration ! » Ainsi parlait hier soir un de nos généraux. Et c'est avec enthousiasme que nos poilus s'élançaient à l'assaut des formidables positions allemandes. Tous ceux qui les ont vu monter vers la fournaise peuvent dire combien il fut spontané, passionné, émouvant ! Partout, à l'avant comme à l'arrière, la joie, une joie réconfortante régnait. Pas d'espoirs excessifs, une confiance calme, raisonnée.

Sur les routes, parmi les hommes casqués qui montent, fusil en bandoulière, on se hâte. Des théories de petits caissons croisent d'interminables files de hautes fourragères chargées de munitions. On se glisse entre les équipages. A droite et à gauche, les départs de nos pièces défilées sous les bois résonnent sec.

Sur une plate-forme étroite et haut placée, un général, commandant d'armée, a installé son poste. Il est là, svelte et droit, et sa moustache blonde à la gaulois barre un visage ouvert où l'on peut lire aussi beaucoup de joie; son chef d'état-major et des officiers l'entourent. Installation toute guerrière dans sa simplicité : une grande lunette sur pivot braquée sur l'ennemi, des lunettes à oiseaux devant lesquels des soldats s'accroupissent, le téléphone dans sa boîte, et dans un coin, sous un abri de fortune recouvert de toile goudronnée, une chaise de fer, des cartes étalées sur le sol, auprès desquelles gisent, vides et oubliées, deux tasses à thé avec une théière en métal; c'est tout. Le général, debout, sa jumelle à la main, regarde, écoute les nouvelles qu'on lui transmet et donne des ordres brefs.

Dans la bataille, les traits d'héroïsme se multiplient. C'est à l'ouest de Soissons, entre Pernant et Saconin, un régiment qui charge l'ennemi à la baïonnette aux accents du « Chant du Départ », drapeau déployé, comme à la parade, et qui bouscula les éléments d'une division des plus réputées de l'Allemagne. C'est à la croix de fer, à l'est de Dommiers, un régiment mixte de zouaves et de tirailleurs qui, bondissant sur les organisations ennemies en plein désarroi, y ramasse 1,600 prisonniers de toutes armes, culbute une colonne de renforts et pousse sans arrêt jusqu'à Chaudun, à huit kilomètres de son point de départ. C'est plus au sud, dans les bois d'Hautwison, un groupe de chasseurs à pied qui s'élance à l'assaut de deux batteries ennemies en action, tue tous les servants et s'empare des pièces.

Dans une gare régulatrice, un train de fantassins qui montent vers le front attend le signal du départ. Mais le temps passe. Les hommes, sur le quai, questionnent les employés. Va-t-on les laisser là, tandis que leurs camarades pourchassent les Boches. Et l'un d'eux, avec un accent de sincérité réelle, s'exclame : « Pourvu qu'on n'arrive pas trop tard ! »

Sur les routes qui conduisent à la bataille, les camions, bondés de troupes, passent au milieu des cris et des exclamations d'allégresse. Nos soldats sont fleuris et ils chantent !

Deux milliards et demi volés à la Belgique

Le Havre, 19 juillet. — A la date du 30 juin 1918, les sommes extorquées à la Belgique par les Allemands, sous forme de contribution de guerre, atteignaient le chiffre de deux milliards cinq cent millions de francs.

M. MALVY devant la Haute-Cour

(Suite de la cinquième audience)

M. Malvy s'explique très longuement sur les mutineries militaires. M. Malvy, en s'appuyant sur de nombreux rapports de préfets, de commissaires de police, de députés et de sénateurs, affirme que le moral de l'armée était excellent avant l'offensive du 16 avril 1917, et qu'il tomba brusquement, ainsi que le montrèrent les correspondances des soldats, après le 20 avril.

« On a voulu voir, dit-il, un lien entre le mouvement pacifiste à l'intérieur et les mutineries militaires. Ma négligence coupable vis-à-vis du mouvement pacifiste aurait entraîné les mutineries. J'affirme que j'ai pris toutes les mesures nécessaires contre la campagne pacifiste, et, d'autre part, que ce n'est pas cette campagne qui a causé les mutineries. Quelles ont été les véritables causes des mutineries ? Ce sont principalement d'abord la déception causée par les résultats de l'offensive en raison des espoirs conçus.

» Le contre-coup de la révolution russe, la fatigue de nos troupes constamment sur la brèche, les difficultés du ravitaillement, les cantonnements défectueux, etc. Ce n'est d'ailleurs pas à dire qu'il n'y ait pas eu des tracts, des brochures répandus dans les rangs de l'armée; mais ce ne fut pas là la cause déterminante des mutineries.

» Le 14 mai, le moral de l'armée se relève, et c'est à ce moment seulement qu'éclatent les grèves. Un jour, le bruit se répandit sur certaine partie du front que les Annamites tiraient sur les femmes à Paris. En réalité, il y avait eu une bagarre banale au boulevard Bessières, où furent mêlés des soldats annamites. Comment donc l'affaire avait-elle été grossie et déformée de manière que le récit en émut le front ? Je l'ignore. En tout cas, les rapports présentés à la commission de l'armée de la Chambre montrent que les militaires qui se montraient les plus excités aux armées n'avaient pas tous des idées avancées. Certains étaient camelots du roy ou appartenaient à la Jeunesse catholique.

» L'agitation ne fut le monopole d'aucun parti.

» Je crois, ajoute M. Malvy, avoir établi ces deux points essentiels : le ministre de l'intérieur, d'accord avec le ministre de la guerre et le G. Q. G., a pris toutes les mesures nécessaires, et les mutineries étaient dues à de tout autres causes que celles que prétend l'accusation. »

M. Malvy, se trouvant fatigué, demande le renvoi de l'audience à l'après-midi.

L'audience est suspendue.

A l'audience de l'après-midi, l'interrogatoire de M. Malvy continue. L'ancien ministre dépouille le dossier du Syrien Courland, qui fut expulsé après le refus de prolongation demandé par M. Jean Longuet, député socialiste.

M. Malvy passe à une autre question qu'il n'a qu'à moitié traitée encore : celle qui concerne les mesures prises pour la tenue des réunions. Cette question fit l'objet de nombreuses circulaires de sa part, où il interdisait les réunions pacifistes; mais il avoue que dans quelques réunions des minoritaires du parti socialiste ont pu se laisser aller à parler de la paix, mais il ne faut pas exagérer. (Mouvement.) A ce propos, M. Malvy accuse les agents de la Sûreté générale de falsification de rapports de police.

Incidemment, **M. Monis,** ancien ministre, intervient : « Toute liberté a été laissée à l'inculpé, dit-il, il a été maître de sa défense, de sa parole et de ses dossiers. M. Malvy nous adit : « Dans une lettre personnelle que je vous demande la permission de garder, le général Nivelle, etc... » Dons M. Malvy n'a pas versé au dossier de la commission la lettre du général Nivelle. Je demande que cette lettre soit versée au dossier.

Plusieurs voix : Comme toutes les pièces lues.

Le président : C'est entendu.

M. Malvy, poursuivant ses explications, parle de la propaagnde de Merrheim. Il considère celui-ci comme un honnête homme qu'on ne peut considérer comme l'agent du gouvernement allemand, et il l'a vu la première fois, il y a un mois, à la Chambre. D'autres l'ont reçu, notamment M. le Président du conseil actuel. La question Merrheim a été posée au conseil des ministres qui en a délibéré et a refusé de poursuivre Merrheim.

M. Malvy s'étend longuement sur la question des grèves de midinettes, expliquant à l'aide de documents, et notamment avec une lettre du président de la Chambre syndicale de la couture, que le mouvement gréviste n'était qu'un mouvement économique. M. Malvy prend un ton d'indignation pathétique : « Il s'agit de savoir, s'écrie-t-il, si c'est moi qui ai fomenté les grèves ou si c'est moi qui les ai solutionnées. C'est épouvantable de faire peser sur un ministre qui a consacré toutes les minutes de ses journées (mouvements divers) à concilier après des discussions éternelles les intérêts des patrons et des ouvrières l'accusation d'avoir fomenté ces grèves ou de les avoir prolongées. J'ai conscience, au contraire, dans ces heures graves, d'avoir rendu au pays le plus grand service en usant de l'influence que j'avais su acquérir dans les milieux ouvriers. (Mouvements divers.) Et je ne vous parle pas de mouvements plus importants que j'ai prévenus : la grève des transports, comprenant 40,000 personnes; celle des travailleurs municipaux, celle du gaz. Ces grèves avaient un caractère économique, mais je ne pourrais pas en dire autant de certaines grèves qui ont eu lieu en 1918.

Il y a eu dans la Loire des grèves de solidarité parce qu'un soldat mobilisé avait été renvoyé à son dépôt. Cent mille ouvriers se mirent en grève. L'homme a été renvoyé à l'usine. Au cours de grèves plus récentes, est-ce que les mêmes organisations syndicales, les mêmes hommes, Jouhaux, Merrheim, n'ont pas aidé le gouvernement à résoudre ces conflits ? Et cela prouve que ces organisations ouvrières vous les trouverez toujours à côté de nous pour faire prévaloir la défense de notre sol, du droit et de la liberté. »

M. Malvy s'assied au milieu de discrets murmures d'approbation sur certains bancs, et l'audience est suspendue.

A LA CHAMBRE

La correspondance des soldats et des familles

Paris, 18 juillet. — A l'ordre du jour est inscrite la suite de l'interpellation de M. Paul Poncet, sur « l'état de désorganisation des services automobiles ». Au moment où il allait commencer l'interpellation, M. Deguise demande à adresser une question au ministre de la guerre.

M. Deguise veut des explications sur la correspondance des soldats aux familles et les avertissements aux familles pour les soldats disparus. Malgré les réformes apportées au cours des opérations, il s'écoule souvent un temps très long avant que les soldats puissent avertir leurs familles de leur situation et recevoir de leurs nouvelles. Depuis deux ans, on a demandé l'organisation d'un service spécial de cartes postales.

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, répond : On a renoncé à la correspondance par carte postale imprimée d'avance parce que les soldats ne se servaient pas de ces cartes, préférant écrire quelques mots à leurs familles. A partir du 8 mai 1918, un nouveau modèle de carte postale a été mis à la disposition des armées. Les retards apportés aux renseignements aux familles sont dus à la complexité des renseignements à réunia. Dans l'immense majorité des cas, il ne s'écoule pas plus de vingt jours à un mois. Le gouvernement et le commandement, ajoute le sous-secrétaire d'Etat, feront toutes diligences pour hâter les réponses.

Après une réplique de **M. Deguise,** l'incident est clos.

On reprend l'interpellation sur l'automobilisme militaire.

Chronique Régionale

DORDOGNE

La foire de Lyon

Les agriculteurs, industriels et commerçants désireux de participer à la foire de Lyon, qui se tiendra du 1er au 15 mars 1919, prennent déjà, à cet effet, leurs dispositions afin de faire bonne figure dans les stands communs qui leur seront réservés, grâce à l'entente des Associations périgourdines et à l'Union des Syndicats agricoles, dans les groupes 37 et 38, qui réunissent tous les produits agricoles : semences, fruits, fleurs, céréales, conserves de toute nature, fruits secs, pâtés, conserves, beurres, etc.

La foire de Lyon n'est pas une exposition, mais un centre d'affaires où les ventes se font sur échantillons et où, en 1918, 3,182 participants ont traité pour 750 millions d'affaires.

Le producteur peut ainsi, en quelques heures, s'assurer l'écoulement de sa fabrication pour toute une année.

Equipes de prisonniers de guerre

Il est rappelé aux agriculteurs désireux d'employer des équipes de prisonniers de guerre que les demandes relatives à cet objet doivent être adressées, pour la Dordogne, à la direction des services agricoles de ce département.

Le nombre des équipes qui restent actuellement à servir étant restreint, il serait très probablement possible de donner suite prochainement aux demandes qui seraient adressées, ces jours-ci, à la direction des services agricoles de la Dordogne.

Cuir pour bourreliers et selliers

Du directeur des services agricoles :

« M. le Ministre de l'agriculture m'ayant signalé, par lettre du 1er courant, la possibilité, pour les bourreliers, de s'approvisionner aujourd'hui en cuir nécessaire à leur industrie, plus facilement que dans quelques semaines, les intéressés de la Dordogne sont invités à présenter à la direction des services agricoles de ce département, dans le plus bref délai, les demandes de cuir dont ils pourraient avoir besoin en ce moment. »

BERGERAC

NOYE. — Le 15 juillet, vers dix-neuf heures, M. Pierre Jouany, cinquante et un ans, journalier au Buisson, originaire de Puycornet, se baignait dans la Dordogne avec son enfant âgé de onze ans. Très bon nageur, M. Jouany s'amusait à faire des plongeons, à la grande joie de son fils. Mais, tout à coup, il ne reparut pas à la surface. Aux cris poussés par l'enfant, des personnes accoururent et entreprirent des recherches; mais, lorsqu'on retrouva le baigneur, il avait cessé de vivre. M. le docteur Melon a constaté le décès.

HAUTEFORT

ORAGE. — Dans la soirée du 17 juillet, au cours d'un violent orage, la grêle a détruit les moissons et la vigne. Des arbres ont été déracinés et des toitures brisées.

PERIGUEUX

DECORATION. — Le docteur Bonnamy, médecin-chef de la place, s'est rendu à l'hôpital Magne, pour remettre à Mme Ducros la médaille des épidémies.

Tous les blessés étaient présents; ils avaient envoyé des fleurs à la dévouée infirmière qui prodigue ses soins sans compter depuis le début de la guerre.

LEGION D'HONNEUR. — Est inscrit au tableau spécial, pour le grade d'officier, M. Emile Darnet, lieutenant-colonel, commandant le 34e d'infanterie.

CITATION. — A l'ordre de l'armée, Arthur Villefer, maréchal des logis au 275e d'artillerie : « A fait preuve en toutes circonstances, au cours de la campagne, d'un courage et d'un sang-froid admirables. S'est particulièrement distingué en tentant un des derniers sur la position, assurant l'enlèvement du matériel sous un violent bombardement ennemi. Tombé glorieusement à son poste de combat. »

ETAT CIVIL du 15 juillet.

Décès : Angèle Guibert, 22 ans, rue Mosalque, 9; Marguerite Lafaye, épouse Rousseau, 36 ans, rue d'Angoulême, 2; Barthélemy Londeix, 68 ans, rue du Conseil, 4; Roger Matheiot, 18 ans, soldat au 73e, rue de Bordeaux, 6; Aglaée Hu, 6 mois, rue Sainte-Marie, 7; Jules Deparpe, 79 ans, rue des Barris, 79; Hippolyte Dutertre, 79 ans, rue d'Angoulême, 47; Elise Peytouret, 22 ans, rue de Bordeaux, 153; Camille Dessager, 18 ans, soldat au 73e, hôpital 14.

ETAT CIVIL du 16 juillet :

Naissances : Antoine Batancio, rue Saint-Etienne, 10; Jeanne-Suzanne Lanseade, route d'Agonac; Suzanne-Henriette Almy, rue Lagrange-Chancel, 161; Jean-Georges Desvergnes, rue Biron, 58.

Décès : Catherine Raymond, veuve Arnaud, 68 ans, impasse Châtelou, 18.

BEAUMONT-DU-PERIGORD

DEUIL. — Mercredi 17 juillet ont eu lieu les obsèques de M. Elie Magal, membre du Conseil municipal, de la commission de l'hospice du Bureau de bienfaisance, trésorier de la Société de secours mutuels.

Nos condoléances à la famille.

FOIRE. — Ludi prochain 22 juillet aura lieu la grande foire d'été. Les nombreux visiteurs qui désirent prendre un repas à Beaumont ont tout intérêt à se munir de leur pain.

CHARENTE

Médaille d'honneur des P. T. T.

La médaille d'honneur de bronze des postes et des télégraphes est décernée aux facteurs de la Charente dont les noms suivent :

M. Charles Bourguignon, facteur rural à Nanteuil.

M. Léon Lépine, facteur rural à Chabanais.

M. Francisque Parlant, facteur rural à Chalais.

M. Léonard Renaudet, facteur de ville à Angoulême.

M. Pierre Vigneron, facteur rural à Dignac.

La réquisition des chevaux

M. Mulac, sénateur de la Charente, vient de recevoir du ministre de la guerre la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la nécessité d'allouer des indemnités supplémentaires aux propriétaires qui ont subi la réquisition de leurs chevaux avant l'application du nouveau tarif majoré.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que des instructions seront données prochainement à cet effet.

» Il appartient dès à présent aux propriétaires intéressés de se mettre en instance auprès du général commandant la région dans laquelle ils sont domiciliés en lui adressant une requête exposant leur situation. »

Carnets de battages

Il est rappelé que la tenue du carnet de battages est obligatoire pour les entrepreneurs de battages et les agriculteurs battant eux-mêmes leurs céréales visés par la circulaire du ministre de l'agriculture en date du 28 juin 1918.

Ces carnets sont à la disposition des intéressés au bureau de l'officier contrôleur des battages, 10, rue de la Préfecture, Angoulême, où ils pourront les réclamer.

ANGOULEME

LE PRIX DES DENREES. — Les commerçants d'Angoulême ont été invités à procéder à l'affichage des prix des denrées et marchandises mises en vente par eux, conformément à l'article 2 du décret du 30 juin 1918.

BREVET ELEMENTAIRE ET ECOLE NORMALE. — Voici les résultats des examens qui ont eu lieu à Angoulême pour l'obtention du brevet élémentaire et l'entrée à l'école normale d'instituteurs :

Brevet élémentaire : MM. Barny, Boisnard, Clerfeuille, Duroux, Garaud, Garnier, Gois, Jaffry, Lacroix, Mirault, Parlant, Ricoux, Traineau, Vergnier, Verjat.

M. Traineau, reçu avec félicitations du jury.

Ecole normale (ordre de mérite) : MM. Ricommard, Bernazeau, Danjoux, Luciat, Mesnier, Berlaud, Hyvernaud, Dupuy, Chauvin, Beneyton, Brunaud, Layraud et Lalix.

— L'examen du brevet élémentaire et le concours d'entrée à l'école normale (aspirantes) auront lieu les 22, 23 et 24 juillet, à l'école des filles de la rue de Montmoreau, à Angoulême.

L'appel commencera à six heures trois quarts précises (6 h. 45), le lundi 22 juillet.

ALLOCATIONS. — Paiement à Angoulême, à l'hôtel de ville, salle des Sociétés savantes, les 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 29 juillet, aux heures habituelles.

Les retardataires seront payés les vendredis 2 et 9 août, de une heure à quatre heures de l'après-midi, à la perception, rue de Bélat.

LE FEU. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, mercredi soir, vers dix heures, au dépôt de la gare d'Angoulême P.-O. Il a été causé par l'imprudence d'un employé, qui a pénétré, avec une lampe allumée, dans un local où se trouvaient des fûts d'essence, ce qui provoqua une explosion.

Grâce à de prompts secours apportés par le personnel des gares et le genie, le feu a été rapidement éteint, et les dégâts ne sont pas très importants.

DON. — Avant de quitter Angoulême, le peintre Pavil, dont nous avons signalé l'exposition à l'hôtel de ville, a fait don d'un de ses tableaux au musée de peinture d'Angoulême et d'une somme de cent francs destinée à une œuvre de charité.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 18 juillet :

Le sieur André M..., d'Angoulême, dont le domicile est actuellement inconnu, est condamné, par défaut, à un an de prison, pour détournement au préjudice d'une maison d'automobi